

NOTRE VISION

Le succès à long terme de la Société **ALTUTEX INTERNATIONAL** dépend de notre capacité à améliorer d'une façon continue notre activité de coupe et Confection des articles d'habillement et d'entretenir en permanence nos équipements tout en protégeant nos collaborateurs, nos clients et l'environnement dans lequel nous exécutons nos activités.

NOS ENGAGEMENTS

Q

- 1- Le respect total de nos engagements envers nos clients
- 2- Saisir toutes les opportunités pour améliorer la satisfaction de nos clients

S

- 3- Protéger et assurer la sécurité de nos personnels et toutes parties intéressées
- 4- Prévenir les accidents professionnels

E

- 5- Protéger l'environnement en éliminant et en atténuant nos impacts négatifs

- 6- Améliorer en permanence la performance de nos processus et les compétences de nos personnels
- 7- Se conformer aux exigences normatives, légales et réglementaires Applicables.

L'AMÉLIORATION CONTINUE

Grace à une démarche d'amélioration continue impliquant chaque collaborateur et chaque service **ALTUTEX INTERNATIONAL** se donne les moyens d'atteindre ses objectifs revus régulièrement.

Le succès de notre système de management QSE est lié à l'engagement de tout le personnel de l'entreprise, ainsi qu'à la collaboration de toutes les parties intéressées.

Direction Générale

Notre entreprise est engagée dans une démarche de progrès et d'amélioration continue des conditions de travail et du respect des droits de l'Homme couvrant les aspects sociaux, de santé et sécurité au travail, environnementaux et Éthique.

Partant de notre conviction de recevabilité et de responsabilité envers la Société, nous travaillons aussi bien au sein de notre entreprise, qu'avec nos partenaires commerciaux et toutes les parties prenantes à promouvoir et faire respecter les valeurs et droits humains ;

- Interdiction de travail des enfants et leur exploitation en respect de l'âge minimal légal pour le travail
- Abolir de toute forme d'abus, harcèlement moral ou physique et de travail forcé
- Empêcher la discrimination basée sur la race, la couleur, le genre, l'ethnicité, la religion, etc....
- Respecter les travailleurs en leur assurant un travail digne ;
- Mettre à disposition des travailleurs un environnement de travail sain et sécurisant ;
- Garantir la liberté syndicale et les droits à la négociation collective
- Respecter la réglementation en vigueur en matière du temps de travail et de la rémunération.

Pour ce faire, nous nous engageons à fournir les moyens nécessaires et adéquats pour la mise en œuvre de cette politique, et pour son amélioration continue. Nos priorités se résument à ;

- Respecter toutes les exigences réglementaires, normatives et autres exigences applicables.
- Créer et enraciner la culture de l'entreprise basée sur l'esprit d'appartenance, la performance et l'amélioration continue
- Encourager le dialogue et l'échange constructif avec les différentes parties prenantes

Nous comptons également sur la collaboration et l'implication de notre personnel et nos partenaires commerciaux pour se conformer à ces engagements.